**Organisation d’une journée d’étude le 4 décembre 2020 à Angers.**

Dans la continuité de son engagement à dynamiser sa section et à toucher un auditoire le plus large possible, les élus de la section AACOE souhaitent organiser, **le 4 décembre 2020**, une journée d’étude en région. L’opportunité de pouvoir bénéficier de locaux adaptés s’étant présentée, cette manifestation aura lieu à Angers, au siège de l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie (ADEME).

Le thème de cette journée, choisi par le bureau, est le suivant :

**« Etat central, Etat déconcentré : quelles synergies ? »**

Si la question de la décentralisation de l'Etat avec son lot de transferts de compétences vers les collectivités territoriales – et ses conséquences sur les archives – a été souvent étudiée, il n'en va pas de même de celle concernant les interactions entre la politique archivistique nationale et celle menée dans les territoires.

Or, à l'époque du remodelage du paysage administratif, du développement de la dématérialisation et de la mutualisation des ressources, la problématique devient de plus en plus prégnante et revêt une multitude de facettes dont découlent, de manière non exhaustive et non hiérarchisée, les interrogations suivantes :

– les lieux de collecte et de conservation des archives : le niveau régional devenant le niveau de pilotage de droit commun des politiques publiques de l'Etat sur le territoire, qu’advient-il de l’échelon départemental ? les lieux de collecte et de conservation s'éloignent-ils des lieux de production ? Quid de la mutualisation des capacités de stockage ? Quelles conséquences sur l'accès aux archives matérielles, non électroniques, si elles s’éloignent des producteurs et des lecteurs ?

- la sélection des archives : force est de constater que l'évaluation et la sélection effectuées au niveau central et celles faites par les services déconcentrés et les établissements publics sont généralement réalisées sans véritable concertation entre les deux échelons. Il est donc nécessaire de regarder de plus près et de comparer ce qui est produit en local et en national avec pour objectif d'éviter la conservation de doublons ou, à l’inverse, la perte d'information. Une cartographie de la collecte est-elle nécessaire ? Si oui, comment doit-elle être dessinée ? Et par qui ? Par ailleurs, la sélection à un échelon plus élevé aurait-t-elle pour conséquence de gommer les spécificités locales ?

– l'accès aux archives électroniques : l’accélération de la dématérialisation des processus et l’arrivée de plus en plus massive des archives numériques bouleversent les pratiques car elles peuvent, de par leur facilité de transmission ou la configuration des réseaux informatiques, être consultées depuis un lieu très éloigné. Les lieux de collecte et de conservation pourraient donc être différents du lieu de consultation. Cette problématique de l’accès à distance, a un écho particulièrement prégnant pendant la crise sanitaire que nous vivons actuellement, et ses modalités de mise en œuvre restent à définir. Comment surmonter les défis de la sécurité des réseaux et des données, notamment personnelles ?

– le réseau archivistique : pourquoi et comment permet-il de renforcer les synergies ? Ou, au contraire, de les limiter ? Le SIAF, animateur du réseau institutionnel, semble être bien installé pour traiter les archives des administrations déconcentrées via les DAD, mais beaucoup moins pour les établissements publics, en raison notamment de leur nombre important, de leur hétérogénéité et de leur localisation dispersée sur le territoire, qui peuvent créer un éloignement géographique avec les missions des Archives Nationales auprès de leurs ministères de tutelle ?

Pour amener des éléments de réponse à ces interrogations et débattre ensemble de ce sujet à la fois intéressant et d’actualité, nous vous encourageons à contribuer à l’organisation de cette journée d’étude par vos témoignages, vos avis, vos idées ou propositions de partenariat ou de contribution. Et n’hésitez pas à réserver dès à présent cette date dans vos agendas !

Contacts : damien.ferrero@ademe.fr

 vieassociative@archivistes.org